

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL

Dates :		Membres :		
Convocation	Affichage	Afférents au conseil	En exercice	Ayant délibéré
28/11/2025	28/11/2025	11	9	9

Séance du : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le cinq décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé BUTTARD, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : BUTTARD Hervé (Maire) – CHARVET Roger, JANET-MAITRE Dominique, MENU Francis, PARIS Nelly, PHILIPPE Évelyne, PUTOT Eric, VALETTE Michel

Absents : CHARREL Jérôme (procuration donnée à CHARVET Roger)

Secrétaire de séance : VALETTE Michel

DÉLIBÉRATION N°20251205-05

OBJET : Modification du règlement intérieur du cimetière

Monsieur le maire rappelle que par délibération en date du 11 juillet 2025, le conseil municipal a modifié le règlement intérieur du cimetière.

Compte-tenu des travaux d'aménagement du nouveau cimetière qui ont eu lieu à l'automne 2025 et notamment de la mise en place de cavurnes, Monsieur le maire propose de modifier de nouveau le règlement intérieur du cimetière afin de supprimer la possibilité d'acquisition de concessions de case de columbarium.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le règlement du cimetière de la commune et de son espace cinéraire tel que présenté et annexé à la présente délibération,
- **FIXE** les tarifs des concessions et cavurnes à :
 - 200 € pour 15 ans
 - 350 € pour 30 ans
- **DEMANDE** que ce règlement soit mis en application par arrêté municipal.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Fait à Corbel,

Le secrétaire de séance
Michel VALETTE

Le Maire,
Hervé BUTTARD

